



**Assemblée générale constitutive de l'association
« Amis pour la non-violence »
le 6 décembre 2017 à 21h
au Village 2A à 1789 Lugnorre**

Sont présentes :

Mmes Fadila Dia-Eddine, Violaine Héritier, Antoinette Mura, Catherine Petruzzi, Fabienne Stierli, Dominique Tschumper

Ordre du jour :

1. Composition du comité
2. Etablissement des statuts
3. Fixation du montant de la cotisation
4. Divers

Fondements de l'association :

La première journée citoyenne la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Neuchâtel organisée le 20 mai 2017 avait pour thème : « Qu'est-ce que la non-violence ? ».

M. Jean-François Bernardini, artiste, auteur compositeur au sein du groupe corse I MUVRINI et président de l'Association pour une Fondation de Corse (UMANI) a ouvert cette journée par une conférence. Divers ateliers et stands ont également ponctué cette journée qui s'est terminée par une table ronde ([http://www.unine.ch/lettres/JourneeCitoyenne.](http://www.unine.ch/lettres/JourneeCitoyenne))

M. Bernardini est non seulement le fondateur de la Fondation UMANI, petite ONG européenne lancée en 2011 avec un programme d'action : « **Devenons artisans de la Non-violence** », mais il est également fortement engagé dans une démarche de sensibilisation de la non-violence, principalement auprès des jeunes. Il a déjà donné 300 conférences en France et ailleurs (http://www.afcumani.org/nonviolence_conferences.html). Il propose diverses pistes d'action et diffuse des outils pertinents pour aider les jeunes à devenir des artisans de la non-violence.

Après cette journée, à laquelle ont participé Mmes Antoinette Mura et Dominique Tschumper en tant que membres du comité d'organisation et suite aux nombreuses retombées positives, dont notamment plusieurs demandes de conférences par M. Bernardini dans les établissements scolaires, il a été décidé, en accord avec l'Association pour une Fondation de Corse (UMANI), de créer une association « sœur » suisse pour la non-violence.

1. Composition du comité

Dominique Tschumper ouvre la séance en accueillant les membres présents et annonce les candidatures et les postes des personnes suivantes :

- présidente et caissière, Dominique Tschumper
- vice-présidente, Antoinette Mura
- secrétaire, Catherine Petruzzi
- 1^{ère} vérificatrice des comptes : Fabienne Stierli
- 2^{ème} vérificatrice des comptes : Violaine Héritier
- vérificatrice des comptes, remplaçante : Fadila Dia-Eddine

La composition du comité est acceptée à l'unanimité.

2. Etablissement des statuts

Dominique Tschumper lit les statuts de l'association aux membres du comité présent, ils sont acceptés à l'unanimité.

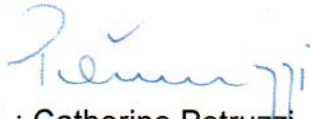
3. Fixation du montant de la cotisation

Une cotisation minimum de CHF 20.- non déductible des impôts est proposée et acceptée à l'unanimité.

4. Divers

La prochaine assemblée générale est fixé au jeudi 21 mars 2019, lieu et heure à définir ultérieurement.

La séance est levée à 21h20



Prise et rédaction du P.-V. : Catherine Petruzzi